



Rapport annuel 2023

Contenu

1 — Objectifs du Réseau FUTURE	2
2 — Fonctionnement du Réseau FUTURE	4
3 — Team politique FUTURE	5
4 — Bilan politique : prise de position sur le Message FRI 2025-2028 et d'autres dossiers pertinents pour le Réseau FUTURE	8
5 — Les activités du Réseau FUTURE en chiffres	14

1

Objectifs du Réseau FUTURE

Depuis sa fondation en 2001, le Réseau FUTURE entretient un dialogue constant entre les hautes écoles suisses, les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation et les acteurs et actrices de la politique fédérale (Conseil fédéral, Administration fédérale, Parlement et autres organes politiques de la formation, de la recherche et de l'innovation). L'objectif principal

du Réseau FUTURE est de créer et maintenir les meilleures conditions-cadres possibles pour la formation, la recherche et l'innovation en Suisse. Par conséquent, le Réseau FUTURE s'engage à travers ses activités pour une politique d'investissement stable et durable dans le domaine FRI, et en faveur d'un cadre juridique qui tient compte des besoins de la place scientifique.



En mars 2023, le Réseau FUTURE a organisé la soirée « FRI FEDERAL » pour fêter plus de vingt ans de dialogue national entre science et politique. L'Ambassadeur de l'Union européenne en Suisse, Petros Mavromichalis, a participé à l'événement et a fait part de son point de vue sur les relations entre la Suisse et l'UE.

Fonctionnement du Réseau FUTURE

ORGANISATIONS PARTENAIRES

Académies suisses
des sciences

Conseil des EPF

Innosuisse

Fonds national
suisse

swissuniversities

HAUTES ÉCOLES ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE



future
science & politique



TEAM POLITIQUE

5 PS

7 PLR

1 PLD

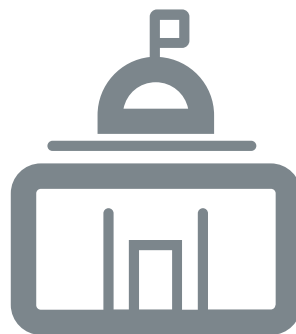
6 Centre

5 Vert-e-s

3 PVL

1 UDC

PARLEMENT



Le Réseau FUTURE se trouve à l'interface entre la politique et le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI).

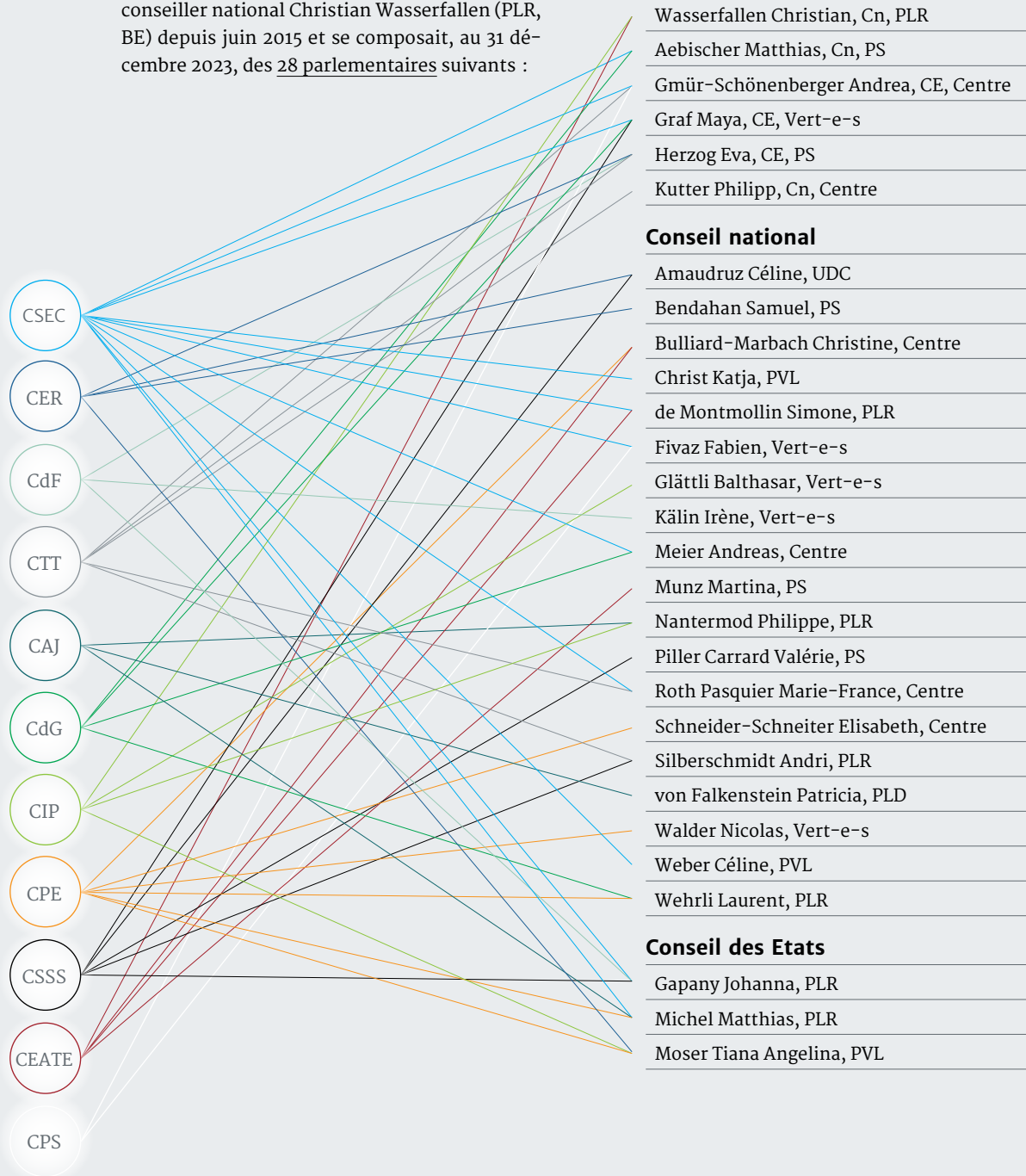
— Le Réseau FUTURE est soutenu par des organisations qui représentent les hautes écoles, la recherche et l'innovation suisses. Il s'agit de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), du Conseil des écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), des Académies suisses des sciences et de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse. Ensemble, ces organisations partenaires constituent le comité du Réseau, dans lequel elles échangent sur des thèmes d'actualité et définissent leurs positions communes.

— Le Réseau FUTURE se compose en outre d'un Team politique, composé de parlementaires issus de tous les partis et de toutes les régions de la Suisse. Ces conseillères et conseillers nationaux et aux Etats s'engagent le plus souvent dans les commissions parlementaires importantes pour le domaine FRI. Sous la Coupole, ce sont les membres de l'équipe politique du Réseau FUTURE qui donnent les impulsions aux actions politiques liées au domaine FRI.

— La coordinatrice du Réseau FUTURE, Petra Studer, assure les échanges entre le comité et le Team politique. Elle est soutenue dans ses fonctions par le secrétariat du Réseau FUTURE, géré par l'agence VIRTÛ Public Affairs AG.

Team politique FUTURE

Le Team politique FUTURE est présidé par le conseiller national Christian Wasserfallen (PLR, BE) depuis juin 2015 et se composait, au 31 décembre 2023, des 28 parlementaires suivants :



Lors de l'année 2023, le Team politique du Réseau FUTURE a connu quelques changements. Ainsi, en avril 2023, la conseillère aux Etats Marina Carobio Guscetti (SP, TI) a quitté le Parlement fédéral en raison de son élection au Conseil d'Etat du canton du Tessin. En septembre 2023, le conseiller national Andreas Meier (Centre, AG) a rejoint le Team politique FUTURE et depuis décembre 2023, il est également membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N).

A la suite des élections fédérales d'automne 2023, le Team politique du Réseau FUTURE a encore évolué. En octobre 2023, le Team politique comptait encore 37 parlementaires. Certains d'entre eux ne se sont pas représentés aux élections pour la législature 2023-2027 et d'autres n'ont pas été réélus. Tiana Angelina Moser (PVL, ZH), qui a siégé au Conseil national au cours de la législature de 2019 à 2023, représentera son canton au Conseil des Etats lors de la nouvelle législature 2023-2027.

Avec les élections fédérales, les commissions parlementaires ont également été recomposées en fonction des forces des groupes parlementaires. Les parlementaires réélus ont partiellement changé de commission. En outre, des membres nouvellement élus ont rejoint les commissions spécialisées.

Afin de compléter de manière optimale le Team politique du Réseau FUTURE, la coordinatrice et le responsable du secrétariat du Réseau FUTURE ont commencé à échanger avec des membres du Parlement fédéral intéressés à la politique FRI dès le début de la nouvelle législature.

CSEC: Commission de la science, de l'éducation et de la culture
CER: Commission de l'économie et des redevances
CdF: Commission des finances
CTT: Commission des transports et des télécommunications
CAJ: Commission des affaires juridiques
CdG: Commission de gestion
CIP: Commission des institutions politiques
CPE: Commission de politique extérieure
CSSS: Commission de la sécurité sociale et de la santé publique
CEATE: Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie



Martina Hirayama, secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, a donné un aperçu des perspectives d'avenir du domaine FRI dans son allocution.

Bilan politique : prise de position sur le Message FRI 2025–2028 et d’autres dossiers pertinents pour le Réseau FUTURE

En 2023, le Réseau FUTURE s’est penché sur diverses thématiques et objets parlementaires. Au cours de l’année sous revue et pour la première fois, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de Message relatif à l’encouragement de la formation, de la recherche et de l’innovation pour les années 2025–2028 (Message FRI 2025–2028). Le projet de message a fait l’objet d’une attention particulière, car avec les investissements prévus par le Conseil fédéral, les hautes écoles suisses et les organisations d’encouragement de la recherche et de l’innovation sont confrontées pour la prochaine période quadriennale à une stagnation, voire à un recul des moyens financiers.

Les thèmes centraux et les activités du Réseau FUTURE de l’année écoulée sont résumés ci-dessous.

4.1

Procédure de consultation pour le Message FRI 2025–2028

En juin 2023 et pour la première fois, le Conseil fédéral a mis en consultation son projet de Message relatif à l’encouragement de la formation, de la recherche et de l’innovation 2025–2028 (Message FRI 2025–2028). Avec son projet de Message FRI 2025–2028, le Conseil fédéral a fixé ses objectifs pour la période d’encouragement à venir et a soumis sa proposition de financement du domaine de la formation de la recherche et de l’innovation (domaine FRI) par la Confédération. Pour la prochaine période quadriennale, le Conseil fédéral a réitéré son objectif déclaré de maintenir la Suisse à la pointe dans le domaine FRI. Pour ce faire, il a annoncé un plafond des dépenses maximal de 29,7 milliards de francs, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne des dépenses de 2% en termes nominaux et de 1% en termes réels.

En juillet 2023, le Réseau FUTURE a publié une position commune de ses organisations membres, basée sur des scénarios de financements qu’elles avaient préalablement élaborés sur mandat du Secrétariat d’Etat à la formation, la recherche et l’innovation (SEFRI). Les scénarios montrent qu’une croissance réelle des moyens inférieure à 1,5% entraîne un recul de qualité des prestations des acteurs FRI. Une croissance réelle des moyens située entre 1,5% et 2,5% permettrait de maintenir au même niveau les prestations et l’attractivité de la place FRI. C’est uniquement avec une croissance réelle comprise entre 2,5% et 3,5% que les actrices et les acteurs du domaine FRI auraient la capacité de développer la place suisse de la formation, de la recherche et l’innovation. En septembre 2023, à la fin de la période de consultation, le Réseau FUTURE a publié un communiqué de presse rappelant la position et les demandes des différentes organisations partenaires.

Dans l'article principal de sa newsletter du mois de décembre, le Réseau FUTURE a retracé la tendance de la Suisse à la réduction des investissements dans le domaine FRI depuis l'exclusion de la Suisse en 2021 du programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe ». L'article a donné un aperçu aux membres du Parlement fédéral des répercussions de la politique d'investissement de la Confédération, notamment sur des projets des institutions du domaine des EPF et des Académies suisses des sciences.

4.2

Horizon Europe

Après de longs mois d'incertitudes dans les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE), l'année 2023 s'est achevée sur une perspective de déblocage. Le 8 novembre 2023, après avoir mené des discussions exploratoires depuis mars 2022 avec l'UE, le Conseil fédéral a annoncé sa volonté d'élaborer un mandat pour de nouvelles négociations bilatérales. Cette nouvelle a réjoui les acteurs et actrices de la recherche et de l'innovation suisse, exclus du programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe » depuis la rupture des négociations sur l'accord-cadre institutionnel, en 2021. L'annonce du Conseil fédéral a été porteuse d'espoir, dans la mesure où la nouvelle approche par paquets pour le développement et la stabilisation des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE prévoit aussi la future association de la Suisse aux programmes de l'UE pour la formation, la recherche et l'innovation.

Tout au long de l'année, le Réseau FUTURE a assuré le suivi de cette thématique et des interventions parlementaires en lien avec elle. Il a également assuré la coordination des informations entre les institutions du domaine FRI. A plusieurs reprises, notamment dans le cadre de ses quatre newsletters publiées à l'occasion des sessions parlementaires (mars, juin, septembre et décembre), il a rappelé l'importance d'une association rapide de la Suisse à « Horizon Europe » et a souligné la lente érosion de la compétitivité et de l'attractivité de la place FRI Suisse au niveau international suite à son exclusion du programme-cadre de l'UE. Le

Réseau FUTURE a également suivi l'application des mesures transitoires lancées sur mandat de la Confédération pour faire face à la non-association de la Suisse à « Horizon Europe ». Il y a notamment dédié un graphique dans son newsmail électronique du mois d'avril. Dans ses publications, il a régulièrement fait état de questions d'ordre budgétaire liées à la décision du Conseil fédéral de tracer la ligne de crédit destinée au financement de la participation de la Suisse à « Horizon Europe » dès le budget 2024. Au début de l'année sous revue, le Réseau FUTURE a en outre accompagné le travail de ses organisations partenaires dans le cadre de la consultation menée par la CSEC-E sur la création d'une « Loi sur le fonds Horizon ».

4.3

Nouvelles dénominations de titres pour la formation professionnelle supérieure

En 2023, à la suite de l'examen d'une motion, le Conseil des Etats s'est penché sur la question de l'introduction des titres complémentaires « Professional Bachelor » et « Professional Master » pour les diplômes de la formation professionnelle supérieure. Pour rappel, ces dernières années, l'administration fédérale a étudié la possibilité d'introduire ces nouvelles dénominations dans le cadre d'un train de mesures visant à renforcer la formation professionnelle supérieure. Après cette évaluation, il est prévu que le Conseil fédéral adopte un message relatif à la modification de la Loi sur la formation professionnelle à l'attention du Parlement au cours de la prochaine législature. En début d'année 2023, le Réseau FUTURE s'est engagé pour transmettre aux parlementaires la position des hautes écoles suisses concernant cet objet et dans le cadre de ses newsmails électroniques mensuels, il a informé son public cible à plusieurs reprises à ce propos. Dans sa newsletter du mois de mars, le Réseau FUTURE a signalé les complications liées à l'introduction de ces nouveaux titres. A l'instar du Conseil fédéral, les hautes écoles suisses redoutent que cette introduction apporte de la confusion au niveau des structures des titres de la formation profession-

nelle et des hautes écoles, en particulier des hautes écoles spécialisées (HES). Elles craignent par ailleurs une académisation de la formation professionnelle en raison de l'utilisation de titres académiques clairement définis dans le cadre du système de Bologne. Lors de la session parlementaire du printemps 2023, le Conseil des Etats a rejeté et ainsi liquidé la motion visant à introduire ces nouveaux titres. Au cours de la même session et en réaction à ce rejet, des membres du Conseil national – tous partis confondus – ont déposé cinq motions visant à indiquer l'équivalence des diplômes de la formation professionnelle supérieure grâce à l'introduction des titres complémentaires. Le débat est loin d'être clos.

4.4

Accès sans examen aux hautes écoles pédagogiques

La Suisse fait face à une pénurie de personnel enseignant au niveau primaire. Les Chambres fédérales ont traité plusieurs objets relevant de cette question au cours de l'année sous revue. Lors de la session de printemps 2023, le Conseil national a adopté une motion et approuvé trois postulats de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N). Chacun de ces objets visait à lutter contre la pénurie de personnel enseignant au niveau primaire. La motion approuvée par la Chambre basse proposait notamment de supprimer l'examen que doivent passer les titulaires d'une maturité professionnelle pour accéder à la formation d'enseignant-es au degré primaire. Le Réseau FUTURE a consacré l'article principal de sa [newsletter](#) du mois de mars à la thématique. Il y a rappelé les enjeux d'une suppression de l'examen d'entrée et a souligné que la formation d'enseignant-es relève de la compétence des cantons.

C'est pourquoi le Réseau FUTURE a recommandé, tout comme le Conseil fédéral, le rejet de la [motion](#) de la CSEC-N. Lors de la session d'automne, la Chambre haute a rejeté la motion en question, car le Conseil fédéral avait déjà été chargé d'élaborer un rapport détaillé sur la situation après l'adop-

tion d'un postulat de la même teneur par le Conseil national. Dans l'ensemble, les rapports sur les trois postulats transmis devraient apporter des réponses permettant à la Confédération et aux cantons de traiter la pénurie de personnel enseignant dans sa globalité. Ils doivent permettre d'examiner des pistes afin d'améliorer les règles d'admission aux hautes écoles pédagogiques (HEP), de mieux connaître les raisons qui poussent les enseignant-es à quitter leur profession et de comprendre l'impact des réformes pédagogiques sur la charge de travail du personnel enseignant.

4.5

Admission facilitée pour les professionnel-les étranger-ères

Au cours de l'année 2023, le Parlement fédéral s'est penché à plusieurs reprises sur un projet qui vise à faciliter l'admission, sur le marché du travail, des personnes étrangères formées au sein des hautes écoles suisses. Conformément à une motion adoptée en 2017, le Conseil fédéral a soumis au Parlement une modification de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). Avec cette révision, il souhaite faciliter l'accès au marché du travail local pour les personnes étrangères titulaires d'un diplôme universitaire suisse. Il ambitionne ainsi de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les deux Chambres ont cependant renvoyé la modification de la loi au Conseil fédéral. Ce dernier doit retravailler le projet de loi et présenter au Parlement une nouvelle proposition conforme à la Constitution. Le Réseau FUTURE a assuré le suivi de cet objet lors des discussions dans les commissions compétentes et au niveau des Chambres fédérales. Dans ses [newsletters](#) du mois de [juin](#) et de [septembre](#), il a rappelé qu'il soutenait sur le principe l'admission facilitée des professionnel-les étranger-ères titulaires d'un diplôme tertiaire suisse. Le Réseau FUTURE a également régulièrement rendu compte des développements du dossier en question dans ses [newsletters](#) électroniques.

Le président du Team politique FUTURE, le conseiller national Christian Wasserfallen, a participé à une table ronde consacrée aux défis financiers et au maillage international de la place FRI suisse.



4.6

Budget 2024

Les débats parlementaires sur le budget 2024 étaient à l'ordre du jour dès le mois de janvier 2023. Le Conseil fédéral annonçait alors sa volonté d'opérer des coupes linéaires de 2% dans les dépenses faiblement liées. Ces coupes, motivées par la situation financière difficile de la Confédération, ont touché directement le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI). Dans sa newsletter de septembre, le Réseau FUTURE a rendu les membres du Parlement attentifs au fait que ces coupes dans le budget fédéral 2024 auraient des répercussions sur les moyens financiers alloués lors de la prochaine période d'encouragement du domaine FRI. Le budget 2024 sert en effet de référence à l'élaboration du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028 (Message FRI 2025-2028).

De plus, la coupe transversale a touché de plein fouet les institutions du domaine des EPF, à hauteur de 70 millions de francs. Dans sa newsletter de la session parlementaire d'hiver, le Réseau FUTURE a fait état des demandes soumises par les Commissions des finances des deux Conseils. Une proposition minoritaire des commissions des finances des deux Conseils demandant une augmentation non compensée de 25 millions de francs en faveur du domaine des EPF n'a pas obtenu la majorité dans les deux Chambres. Une autre proposition minoritaire de la Commission des finances du Conseil national demandait de réduire encore les investissements en faveur de l'encouragement de la recherche ; elle a été clairement rejetée par le Conseil national.

Dans l'ensemble, le Parlement a soutenu les coupes linéaires de 2% annoncées par le Conseil fédéral dans le domaine FRI, mais a renoncé à procéder à des nouvelles réductions.

4.7

BFI FEDERAL : vingt ans de dialogue entre science et politique

Le 14 mars 2023, le Réseau FUTURE a organisé la soirée « FRI FEDERAL » pour fêter plus de vingt ans de dialogue national entre la politique et les hautes écoles suisses ainsi que les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation. L'événement a débuté par une allocution de la secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, Martina Hirayama, portant sur les perspectives d'avenir du domaine FRI. L'Ambassadeur de l'Union européenne en Suisse, Petros Mavromichalis, a également tenu un discours lors de la partie officielle de la manifestation, dans lequel il a donné son point de vue sur les relations entre la Suisse et l'UE. Dans le cadre d'une table ronde, des représentant-es des hautes écoles suisses, de l'encouragement de l'innovation et de l'industrie de la recherche ont discuté avec la conseillère aux Etats Eva Herzog (membre du bureau du Team politique FUTURE) et le conseiller national Christian Wasserfallen (président du Team politique FUTURE) des perspectives financières et du maillage international de la place FRI suisse. À la fin de la partie officielle, les plus de 130 personnes invitées issues du monde politique, universitaire, scientifique et de l'innovation ont pu échanger et réseauter dans le cadre d'un cocktail dînatoire.

4.8

Séances dans le cadre de la table ronde FRI

Le 22 février, le 29 juin et le 8 novembre 2023, les représentant-es des organisations partenaires du Réseau FUTURE ont également échangé avec des homologues des organisations de la formation professionnelle et de la formation continue, des associations économiques, des partenaires sociaux et des cantons dans le cadre de la table ronde FRI. Le but était de connaître les besoins des différent-es acteur-trices de la politique FRI concernant le message FRI 2025-2028 et d'explorer les intérêts communs ; les discussions ont été animées par la coordinatrice du Réseau FUTURE. Les organisations suivantes ont participé à la table ronde FRI (aux côtés des organisations partenaires du Réseau FUTURE) : l'Union patronale suisse (UPS), la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), l'Union suisse des arts et des métiers (USAM), economiesuisse, scienceindustries, interpharma, Swissmem, l'Union syndicale suisse (USS), Travail.Suisse ainsi que la Conférence suisse des directrices et des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Les activités du Réseau FUTURE en chiffres

Publishing

En complément des documents présentés dans le bilan politique, le Réseau FUTURE a rédigé et publié les documents suivants en 2023 :

- 4 newsletters imprimées, de quatre pages chacune, contenant un éditorial, divers articles sur des thèmes d'actualité liés au domaine FRI et des brèves.
- 10 newsmails électroniques, avec des infographies, des commentaires, les actualités du mois, des liens vers de nouvelles publications ainsi qu'un aperçu et un agenda des rendez-vous importants.
- 4 programmes de session au format électronique, présentant les dates auxquelles les objets parlementaires relatifs au domaine FRI ont été traités par les Chambres fédérales.
- 4 comptes rendus de session au format électronique, résumant l'avancée des dossiers importants pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il contient également un aperçu des nouveaux objets déposés et des réponses données par le Conseil fédéral.

L'ensemble de ces publications est disponible en langue française et allemande.

Au 31 décembre 2023, 1'535 personnes étaient abonnées aux publications électroniques du Réseau FUTURE : 1'100 en allemand et 435 en français. Le nombre d'abonné-es a augmenté de 25 personnes au cours de l'année.

Le taux d'ouverture unique des publications électroniques du Réseau FUTURE s'élève à 45,4% en moyenne en 2023 et a donc légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Monitoring et webpublishing

Le Réseau FUTURE procède à une veille quotidienne des décisions, des événements et des actualités dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. En 2023, ces actualités ont fait l'objet de 143 news. Toutes ont été rédigées en français et en allemand puis mises en ligne sur le site web du Réseau FUTURE (www.reseau-future.ch). Le nombre de news a donc légèrement augmenté par rapport à l'année 2022 (120 contributions).

Le site web a été consulté par 3'613 internautes au cours de l'année sous revue. Ce chiffre a diminué de près de 25% par rapport à l'année 2022 – il est toutefois plus élevé que celui observé il y a deux ans. En 2022, environ 4'866 internautes avaient été recensé-es et 3'121 en 2021.

Les objets politiques en cours sont réunis dans une liste de monitoring mise à disposition sur le site du Réseau FUTURE et préparée pour les représentant-es des organisations responsables. En 2023, le Réseau FUTURE a concentré son monitoring sur les thématiques suivantes :

- Programmes de l'UE et coopération internationale dans le domaine FRI
- Politique européenne de la Suisse
- Budget 2024
- Introduction de titres complémentaires pour la formation professionnelle supérieure
- Pénurie de main d'œuvre qualifiée
- Conseil scientifique dans le champ politique
- Relève académique
- Sciences des données
- Formation du personnel soignant
- Diverses interventions au sein des Chambres fédérales portant sur des questions liées au domaine FRI

Séances

Le comité du Réseau FUTURE a tenu 5 séances ordinaires au cours de l'année sous revue :

- le 2 février,
- le 26 avril,
- le 4 juillet,
- le 5 septembre,
- et le 14 novembre.

En 2023, la coordinatrice et le secrétariat du Réseau FUTURE ont échangé avec une série d'autres actrices et acteurs et organisations sur les thèmes d'actualité dans le domaine FRI. Outre les institutions du monde académique, de la recherche et de l'innovation, ils ont été en contact avec les représentant-es du Secrétariat d'Etat à la formation (SEFRI) et d'autres départements fédéraux, de l'agence Movetia, des cantons, d'associations économiques et d'autres groupes d'intérêts, ainsi qu'avec les secrétaires spécialisés des partis politiques. Par ailleurs, la coordinatrice du Réseau FUTURE a entretenu des échanges avec SwissCore et la Mission suisse à Bruxelles.



**Depuis plus de vingt ans, le Réseau
FUTURE entretient le dialogue entre
la science et la politique.**



Impressum

© Réseau FUTURE 2024

Münstergasse 64/66

3011 Berne

T 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.netzwerk-future.ch